

OBER
HAUS
BERGEN

LE MAG

Le magazine d'Oberhausbergen
N° 11 - janvier 2022



Gardons le cap !

Aménagement

Un cœur de ville préservé

Environnement

Oberhausbergen : ville d'eau !

Social

Les nouvelles actions



OBER
HAUS
BERGEN

Sommaire

03 Édito

04 O fil de l'actu

06 Énergie

07 Citoyenneté

Le CME se renouvelle

08 Voter

Élections 2022

09 Finance

10 Environnement

Oberhausbergen, ville d'eau !

12 Futur grand concert

13 À bicyclette

Les mobilités actives

14 Portrait

Viviane Muller

16 Le PréO Scène

17 Déchets

Semaine européenne
de réduction des déchets

18 Cérémonie

Un Maire à l'honneur

Écologie

Zones de non-traitement

19 Santé

Ober se ligue contre le cancer

20 Urbanisme

Modification 4 du PLUi

22 Social

Les nouvelles actions

24 Ober tout en images

26 Société

Recensement 2022

27 Tribunes politiques

Retrouvez toute l'actualité et
les services de votre commune sur

www.oberhausbergen.com

et sur nos réseaux sociaux

Ville d'Oberhausbergen
 Oberhausbergen

Ville d'Oberhausbergen

88 route de Saverne

67205 Oberhausbergen

T. 03 88 56 26 00

communication@oberhausbergen.com

www.oberhausbergen.com

Directeur de la publication :

Le Maire Cécile Delattre

Comité de rédaction :

Commission Information et Citoyenneté

Regina De Almeida, Sofiane Ait Ikhef, Daniel

Chambet-Ithier, Raphaële Deprost, Mélinée

Royer, Bernard Saettler, Elisabeth Taglang

et Philippe Wolff.

Conception : **Agence VO**

Impression : **Ott-imprimeurs**

Crédits photo : Service Communication 2021

Dépôt légal : janvier 2022

ISSN : 2534-5958



ÉDITO

**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Garder le cap est résoluement notre mot d'ordre pour cette année 2022, qui commence pourtant dans la confusion due à la propagation massive du variant Omicron.

Garder le cap, cela signifie pour nous, agents et élus de la commune, de poursuivre sur notre lancée les actions qui doivent permettre un meilleur vivre ensemble à Oberhausbergen. C'est bien cela qui nous motive au quotidien et qui nous donne l'énergie pour progresser.

À titre d'exemple, nous venons de signer, ce 10 janvier, le rachat de la parcelle d'un hectare, située au cœur du village et qui jouxte le City stade. En y plantant un arbre très bientôt en ce début d'année, nous allons signifier symboliquement notre souhait de dédier cette parcelle à la renaturation du centre du bourg. Nous aurons à cœur de vous consulter sur vos attentes concernant ce terrain : aire de pique-nique, jardins partagés...

Toutes les idées sont les bienvenues, sur lesquelles nous allons également commencer à travailler avec un paysagiste.

D'autres dossiers importants d'aménagement sont en cours, qui devraient avancer dans les semaines et les mois qui viennent. Ainsi, nous sommes dans l'attente des réponses au jury du concours d'architectes pour le futur groupe scolaire.

Garder le cap, c'est aussi rester fidèles à nos engagements de développer les animations dans la commune. Ainsi, nous avons déjà en vue le vide grenier au centre sportif le 20 février et les festivités de Pâques à la mi-avril.

Gardons le cap, ensemble, pour relever les défis de ce début d'année 2022, pour continuer de porter nos projets et dessiner des perspectives heureuses pour les mois et les années à venir.

Bonne Année 2022 !

**Votre Maire
Cécile DELATTRE**



O FIL DE L'ACTU



1. MARCHÉ DE NOËL

Nouvelle formule

Le Marché de Noël s'est agrandi avec une vingtaine de chalets de producteurs et artisans locaux. Un week-end féérique avec la venue du Père Noël, « Casse-noisette » par l'École Boléro et un spectacle familial d'ombres à la médiathèque. Un succès à renouveler !

2. PROJET

O'Prévert

Suite à la concertation citoyenne en date du mois de juin 2021, le 15 décembre 2021, le jury de concours pour la construction du nouvel ERP (Etablissement Recevant du Public) O'Prévert, allée de l'Euro, a été lancé. Construction d'une nouvelle école, d'un périscolaire, d'une salle communale et création d'un parc public. Retour des travaux courant du 1^{er} semestre.

3. INAUGURATION

Installation de la 20^e borne électrique dans l'EMS

En octobre 2021, l'installation de la 20^e borne a eu lieu à Oberhausbergen sur le parking de la rue Albert Schweitzer, en présence de la Présidente de l'Eurométropole, Madame Pia Imbs et de la représentante d'ENGIE, Madame Aurélie Lehericy.

4. FLEURISSEMENT

Obtention de la 2^e fleur

En juillet 2021, la commune a obtenu une 2^e fleur au palmarès des « Villes et Villages fleuris de France ».

Merci beaucoup aux agents, élus et habitants qui participent au fleurissement d'Oberhausbergen !

Agenda

Le PréO Médiathèque

03 88 56 79 65 – mediatheque@le-preo.fr

- 21 janvier à 18h30
Nuits de la lecture, ouverture de la médiathèque jusqu'à 20h. Des lectures comme à la maison. Dès 3 ans. Entrée libre.
- 29 janvier à 11h
Café-BD, pour la papote autour d'un café, ça parle BD et autre.
- 5 février à 10h30
Ciné-Minot **Chats par-ci, chats par-là.** Des matous facétieux et attendrissants ! 50 min. Dès 4 ans. Gratuit sur inscription.
- 9 février à 10h
Atelier reliure, confection d'une reliure et d'un pliage en origami. Dès 6 ans. Gratuit sur inscription.
- 12 février à 10h30
Spectacle A starne Kind – Une enfant des étoiles bilingue français-alsacien. Dès 3 ans. Gratuit sur inscription.
- 23 février à 10h30
Lecture musicale Raconte-moi une histoire - Le grand voyage de Nils Holgersson. Dès 4 ans. Gratuit sur inscription.
- 26 février à 11h
Café-BD, pour de nouveau se retrouver autour d'un café à discuter BD.
- 5 mars à 11h
Lectures P'tit samedi en famille
- 9 mars à 14h
Atelier ouvert Porte ouverte à Poudlard ! Énigmes, jeux, duels et d'autres surprises magiques ! Dès 7 ans. Gratuit en entrée libre.
- 12 mars à 10h30
Spectacle Die geschichte von herr Sommer - L'histoire de M. Sommer récit d'une enfance, raconté de manière à la fois drôle et sérieuse. D'après l'œuvre littéraire de Patrick Süskind. Dès 7 ans. Gratuit sur inscription.
- 19 mars à 10h
Atelier autour du papier et autres bricoles, animé par Carine Felter – atelier parent-enfant pour bricoler en duo. Gratuit sur inscription

Le PréO Scène (Voir p.16)

03 88 56 90 39 – infos@le-preo.fr

- 24 février à 20h
Projection du film documentaire "D'abord ne pas nuire", d'Eric Lemasson, suivi d'un débat. Thématique : violences sexuelles.

Le PréO Boléro

03 88 56 26 68 - direction.bolero@le-preo.fr

- 29 janvier à 15h
Audition « Tutti solo », résidence Domitys (ou hall du PréO).
- 27 février à 17h
Concert des professeurs, au PréO.
- 20 Mars à 16h
Concert du Bergen Band, Soliste Ilias Sauloup, quatuor Avena. Partenariat avec le compositeur Gilles Arcens.
- 30 mars à 18h30
Audition « Tutti solo », hall du PréO.

Animations de ville

- 20 février, dès 8h30
Vide grenier en salle, au Centre-Sportif.
Inscription : videgrenier67205@gmail.com

Portes ouvertes Petite Enfance

Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance à rpe.oberhausbergen@aasbr.com

- 29 janvier de 10h à 12h
Multi accueil « Les Aventuriers du parc » de l'ABRAPA.
- 1^{er} février de 18h00 à 20h00
Relais Petite Enfance de l'AASBR.
- 2 février de 17h à 19h
Multi accueils « L'espace tout p'tits » et « Les p'tits p0ètes » de l'AASBR.
- 4 février de 17h à 19h
Micro-crèche « Il était une fois chez nous ».

Inscriptions scolaires

Première rentrée scolaire en septembre 2022 : pour inscrire votre enfant il faudra présenter une fiche de renseignements scolaires à télécharger sur le site de la mairie d'Ober où à récupérer à l'accueil de la mairie, accompagnée par les copies de votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Permanences pour les inscriptions

- 14 mars de 8h00 à 12h30
Périscolaire Les ExplOrateurs.
- 16 mars de 14h00 à 16h00
Centre socio culturel, Mittelhausbergen.
- 18 mars de 16h00 à 18h30
Centre socio culturel, Mittelhausbergen.

Contrat de performance énergétique

Oberhausbergen a signé le 1^{er} juin 2021 un **Contrat de Performance Énergétique** (CPE) avec **ÉS** pour une durée de 10 ans. Ce contrat comprend la rénovation des installations débutée à l'été 2021 et se poursuivra sur l'année 2022. L'objectif est de **réaliser de conséquentes économies d'énergie** et d'assurer la **pérennité des équipements techniques** des bâtiments communaux. **Ober œuvre ainsi pour la transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique !**

65 000 €



FINANCÉS PAR LES CEE



GESTION TECHNIQUE CENTRALISÉE

Cet outil déployé en 2022 va permettre de **piloter à distance l'ensemble des équipements techniques des bâtiments** de la ville.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RÉALISÉES

33%

pour les écoles d'Ober grâce aux **travaux d'améliorations**.



750

TONNES DE CO₂ ÉVITÉES

SOIT L'ÉQUIVALENT DE

750

VOITURES RETIRÉES

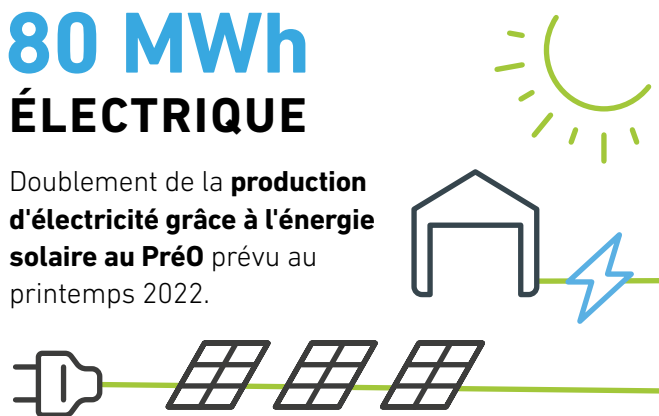


DE LA CIRCULATION D'OB.ER.

80 MWh

ÉLECTRIQUE

Doublement de la **production d'électricité** grâce à l'énergie solaire au **PréO** prévu au printemps 2022.





Le CME se renouvelle

Le CME (**Conseil Municipal des Enfants**) d'Oberhausbergen est un **projet éducatif et citoyen** qui vise à former les enfants de la commune à comprendre la **notion d'engagement, à appréhender les droits et les devoirs, à explorer et s'approprier leur territoire**. Le mandat des précédents élus arrivant à son terme, il convenait de procéder à son renouvellement.

Après une **belle campagne électorale** menée tambour battant, 27 candidats âgés de 8 à 10 ans se sont présentés aux suffrages de leurs camarades. **Toutes les classes de l'école Josué Hoffet se sont déplacées en mairie** avec leurs enseignants pour **participer au scrutin**. Les enfants de la commune scolarisés à l'école Jean Daniel Roederer de Mittelhausbergen ont pu exprimer leur choix par correspondance. L'enjeu était de **choisir parmi les six projets** proposés par les candidats et regroupés en fonction de leurs centres d'intérêt. Après l'élection, M^{me} **Cécile Delattre**, Maire d'Oberhausbergen a eu le plaisir de **présider la première séance du CME** et d'installer les nouveaux élus dans leur fonction et leurs commissions respectives.

Tous les mercredis, hors vacances scolaires, les enfants se retrouvent en mairie avec **Denis Schann**, élu délégué et **Alice Husson**, animatrice, pour travailler leurs projets.

Commission culture et loisirs

Assiérou, Maélis, Safia, Kaïs, Hajar, Célestin, Lucile, Yasmine V.

Projets : Organiser des rencontres sportives, des grands jeux, des sorties, des fêtes, etc.

Commission écologie

Antoine, Enki, Timothée, Ethan, Emilie, Eléa, Louis

Projets : planter au jardin Ratatouille, rajouter des poubelles, végétaliser la cour d'école, etc.

Commission sécurité

Ewoma, Aglaé, Valentine, Lise, Yasmine

Projets : organiser une nouvelle fête du vélo, éclairer les passages piétons, améliorer les trottoirs...

Commission environnement

Deniz, Lucie, Arim, Keziah, Matthieu, Guillaume, Hugo

Projets : faire une course aux déchets, planter et arroser les arbres, ramasser les masques...

Les élections présidentielles & législatives 2022

Les **élections présidentielles et législatives** de 2022 arrivent à grands pas. Elles constituent les deux scrutins permettant de **déterminer notre avenir politique à l'échelle nationale.**

Elles se tiendront aux dates suivantes :

- **Elections présidentielles :**
Dimanches 10 et 24 avril 2022
- **Elections législatives :**
Dimanches 12 et 19 juin 2022

La répartition des électeurs dans les différents bureaux de vote a été entièrement remaniée suivant les contraintes du code électoral et d'un arrêté préfectoral. Attention, lors de la réception de votre nouvelle carte d'électeur, de bien vérifier quels sont le numéro et l'adresse du bureau de vote où vous êtes dorénavant inscrit.

Projet

Les électeurs de l'est de la commune devront voter au PréO CentrArtistique. L'établissement public projeté à Prévert doit permettre d'accueillir à terme deux bureaux de vote en 2025.

Tous les électeurs de la commune recevront au courant des mois de mars et avril une nouvelle carte électorale précisant leur bureau de vote à compter de l'élection présidentielle.



Inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales (sur servicepublic.fr ou en mairie) jusqu'au **vendredi 4 mars 2022** pour les élections présidentielles et jusqu'au **vendredi 6 mai 2022** pour les élections législatives. Vous devrez **présenter un justificatif de domicile** et une copie de votre pièce d'identité.



Une question ?

Contactez M^{me} HERRMANN :
03 88 56 26 00
martine.herrmann@oberhausbergen.com



Vos bureaux de vote en 2022

Bureau ① : Mairie, 88 route de Saverne

Bureau ② : Périscolaire, 9 rue des Magnolias

Bureau ③ : Stade, rue du Moulin

Bureau ④ : Le PréO CentrArtistique,
5 rue du Général de Gaulle

Budget 2022

2022-2026 : les grands investissements

Retardés par la crise sanitaire, les **grands investissements de l'équipe municipale** sont lancés en 2022.



ÉQUIPEMENT PUBLIC

6 720 000 €

Suite à la concertation, la création d'un groupe scolaire, d'un périscolaire, d'un parc public et d'une salle communale au 1, allée de l'Euro est confirmée. La livraison est prévue à l'été 2025. En 2022, un concours désignera le cabinet d'architecture menant les travaux. Le lancement du jury de concours a été fait le 15 décembre 2021.



SECTEUR STADE

1 200 000 €

L'achat en 2022 et 2024 de deux parcelles au secteur Stade s'inscrit dans la volonté de conserver un noyau vert au centre-ville par la création d'un parc public et d'acquérir la parcelle du terrain de foot synthétique.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

200 000 €

Les travaux permettront d'adapter l'école à l'augmentation du nombre d'élèves. Début 2022, mise aux normes des bâtiments et création de classes supplémentaires.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

220 000 €

D'ici à 2025, la commune se charge de remplacer une partie des mâts d'éclairage par des sources LED et d'installer des armoires électriques « connectées ».

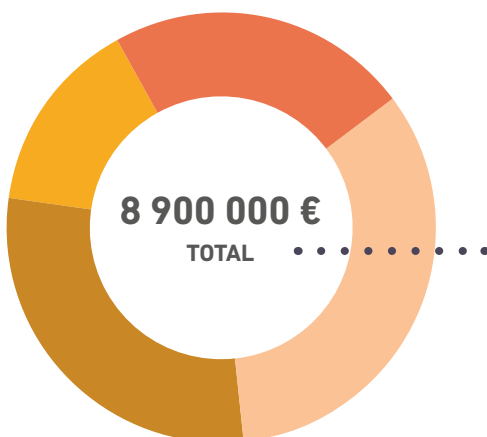


CENTRE SPORTIF

600 000 €

Des travaux de désamiantage au Centre Sportif sont prévus en 2022. Le reste de l'enveloppe sera affecté sur le mandat à la rénovation des bâtiments.

Financement des grands investissements entre 2022 et 2026



2 040 000 €

AUTOFINANCEMENT COMMUNAL

3 000 000 €

EMPRUNTS

2 560 000 €

SUBVENTIONS (PRÉFECTURE, GRAND EST, CEA, CAF...)

1 300 000 €

REMBOURSEMENT DE LA TVA



Oberhausbergen ville d'eau !

L'eau est le principal constituant des êtres vivants végétal ou animal. **L'eau potable est essentielle** au bon fonctionnement du corps humain.

L'eau à Ober

Sur le territoire de la Commune d'Oberhausbergen sont installées deux infrastructures majeures pour la production de l'eau potable de l'Eurométropole de Strasbourg : le réservoir d'eau et la station de pompage.

L'eau pompée provient de la nappe phréatique rhénane qui s'écoule du Sud au Nord. La vitesse d'écoulement est de l'ordre de 1 à 2 m par jour. Sa température moyenne tout au long de l'année est de 11 à 12°C.

Le réservoir d'eau

La construction du premier réservoir d'eau date de 1910. Pour des raisons militaires (proximité du fort Frère) il fut construit en souterrain avec une contenance de 16 662 m³. Il sert d'une part de réserve d'eau et d'autre part à écrêter les demandes aux heures de pointe, à compenser les pertes de charge et assurer ainsi une pression constante dans le réservoir.

Dès 1910, les communes d'Oberhausbergen, Wolfisheim, Eckbolsheim et Lingolsheim ont pu être raccordées au réseau de Strasbourg.

Avec l'extension de l'agglomération strasbourgeoise, des nouveaux quartiers et des besoins en eau, la capacité du réservoir est portée à 30000 m³. Le remplissage se fait de nuit.

La station de pompage

Elle est mise en service en juin 1964. Le terrain de captage s'étend sur 2Ha, constituant le périmètre de protection. Il s'agit de protéger la nappe phréatique de toute souillure de quelque nature que ce soit (excavations profondes, stockage d'hydrocarbures ou déversement d'eaux usées).

Le captage d'Oberhausbergen est situé sur un terrain constitué d'un recouvrement loessique de 12 à 15 mètres de profondeur reposant sur des alluvions rhénanes (sables, graviers, galets) quaternaires puis un substrat marneux à 70 m. À 31 mètres existe une couche d'argile qui compartimente l'aquifère des alluvions rhénanes.

Le puits est constitué de huit drains qui captent la partie supérieure de la nappe phréatique.

Les périmètres de protection du captage d'Oberhausbergen (ainsi que de tous les puits de Strasbourg) sont autorisés par l'arrêté préfectoral du 30 janvier 1978.

Afin de renforcer le contrôle de la qualité de l'eau souterraine à proximité du captage 16 piézomètres (qui mesurent la pression des liquides) sont installés autour du champ captant.

Ils sont essentiels à la surveillance et à la gestion de la pollution. Leur nombre a été augmenté suite à un accident industriel, en 1991, provenant du site de Revêtement Industriel (ancienne usine Caddie). Une anomalie en tétrachloréthylène qui provenait du puits privé d'alimentation en eau de cette société a alors été détectée au forage d'Oberhausbergen. Un puits de dépollution traite l'eau pompée qui est rejetée dans le réseau d'assainissement. Depuis cet accident les mesures de concentration des polluants et métaux (cuivre, zinc, chrome) sont poursuivies. Pour sécuriser le site de tout autre risque, les infrastructures de 1991 sont toujours en place.

Le forage d'Oberhausbergen fait partie des 14 sites de production et des 11 réservoirs situés sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Sa production en 2020 était de 5 979 968 m³ soit 18,79% de la distribution de Strasbourg.



On constate depuis 1980 une diminution de la production qui s'explique notamment par une baisse des besoins en eau des habitants. L'eau puisée dans la nappe phréatique d'Alsace dans l'Eurométropole de Strasbourg est naturellement potable. Elle fait l'objet à titre préventif pour éviter tout risque de contamination d'un traitement de désinfection au chlore avant sa distribution. L'eau distribuée est moyennement minéralisée, moyennement dure, bicarbonatée, chlorurée, calcique et sodique.



Dureté : 25,3°f
pH : 7,4

L'activité humaine (urbaine, industrielle, ou agricole) est source de pollution. La faible vitesse de déplacement de la nappe phréatique permet cependant de réagir et anticiper les problèmes de distribution de l'eau en cas de pollution.

D'un point de vue environnemental, la commune a à cœur de faire dépolluer le site Caddie. Dans le cadre de la modification N°4 du PLUi sera initié avec les habitants un atelier de réflexion sur le réaménagement et l'avenir du quartier après dépollution de cette friche industrielle.



FEARLESS HUMOUR - SEULE EN SCÈNE

Marine BAOUSSON

SAM 5 FÉVRIER 2022 — 20H

À L'AFFICHE
AU PRÉO SCÈNE

« Une comique pétillante. [...] Marine Baousson touche et fait rire avec ses angoisses qui parlent à toutes les femmes. »

ELLE Rhône-Alpes

Infos et réservation : www.le-preo.fr / 03 88 56 90 39

Jeux concert, tu concertes, nous **concertos** !

L'automne dernier, l'orchestre d'harmonie Le Bergen Band a interprété un concerto pour quatuor de saxophones. Le compositeur, **Gilles Arcens**, sensible à l'audace de l'orchestre amateur leur a offert une composition de haute voltige : « **Rêves, rires et jeux d'enfants** ». Rendez-vous en mars 2022 !

Le Bergen Band relève le défi. Le rendez-vous est pris avec **Gilles Arcens** le **20 mars 2022**, l'occasion pour lui d'apprécier l'interprétation de ses œuvres.

Le concerto pour saxophone sera interprété par le quatuor de saxophonistes **Avena**.

Deuxième temps fort du concert : Le concerto pour piano de Leroy Anderson interprété par Ilias Sauloup (*ci-contre*), professeur de piano à Boléro. Il est diplômé de l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg, pianiste, compositeur et pédagogue de talent. L'occasion de mettre en valeur le **piano quart de queue acquis par la ville d'Oberhausbergen** pour le plus grand bonheur du service culturel !



Soyez curieux,
flashez le code !



Infos et réservations

Dimanche 22 mars à 16h, scène du PréO.
Direction Dominique Modry.

Réservation : team.bolero67@orange.fr | Tarif : 10€

ENTRETIEN



Gilles Arcens présentez-vous, quel est votre travail, votre entourage professionnel ?

G.A — Compositeur, saxophoniste, chef d'orchestre, arrangeur j'ai également travaillé pour la télévision. Actuellement, j'écris beaucoup pour des orchestres. Durant ma carrière j'ai travaillé avec de nombreux artistes français et étrangers (Johnny Hallyday, Barry White, Charles Aznavour, Lara Fabian, etc.).

Pensez-vous que vos pièces peuvent être jouées par des amateurs ?

G.A — Je travaille essentiellement avec des musiciens professionnels, mais j'ai beaucoup de plaisir à rencontrer des musiciens amateurs. J'aime ce contact avec les gens qui préparent des projets de tout leur cœur.

Parlez-nous de votre musique ?

G.A — Ma musique est expressive, enjouée, humoristique, pleine de surprises.



À bicyclette

Les mobilités **actives**

La piste cyclable qui relie la route de Saverne au Valparc **est désormais opérationnelle**. Elle est déjà bien fréquentée par les promeneurs le long du petit bois d'Ober.

Les cyclistes l'empruntent pour circuler entre le quartier bois d'Ober, le Centre Sportif et les écoles. Les prochains travaux d'aménagements cyclables prévus, après consultation ou présentation des plans aux riverains sont la rue Albert Camus, la rue des Alpes et la piste reliant Oberhausbergen à Stutzheim. Quant à la piste route de Saverne, elle est dans la programmation EMS 2022-2026.

Spécifiquement pour les enfants de l'école l'élémentaire, les journées « rue école » sont devenues régulières et officialisées par arrêté municipal. Le dernier vendredi de chaque mois (décalage au vendredi précédent en cas de vacances ou jour férié), la place du Général Leclerc est fermée aux voitures. Les enfants peuvent ainsi venir librement à pied, à vélo ou en trottinette, dans le calme, la convivialité et la sécurité.

Pour le dernier vendredi de l'année, le 17 décembre, l'association CADR67 a tenu un stand de Noël d'information sur le vélo, avec distribution de papillotes et équipements de sécurité aux enfants. Ces équipements ont été gagnés par l'école durant le défi « À l'école à vélo » de juin 2021. Des agents restent mobilisés pour libérer l'accès aux riverains lorsque nécessaire. Un dispositif de fermeture est à l'étude.

L'action est majoritairement approuvée par les utilisateurs et recommandée entre autres par la Ligue contre le Cancer.

Viviane Muller

Benjamine d'une fratrie de cinq enfants, Viviane a grandi à Oberhausbergen. Ses parents étaient gérants du restaurant « Au soleil », devenu le Crédit Agricole, au cœur de la commune. Mais elle n'a pas suivi cette voie, en se tournant naturellement vers le monde de l'enfance. Très vite en contact avec des enfants, elle était la « jeune tante », proche de ses neveux et nièces avec qui elle a encore de forts liens.

Elle a été aussi présente pour sa fille, Agnès, en gardant avec plaisir ses enfants : Estéban et Lola, âgés aujourd'hui de 15 et 11 ans.

Bénévole en bibliothèque

Parallèlement (par amour de la lecture), depuis 12 ans, elle est bénévole aux bibliothèques des

Le déjeuner mijote sur la gazinière, des bredeles trônent sur la table de la salle à manger, juste à côté de bricolages réalisés avec du carton, du ruban et des gommettes... **Viviane Muller** nous reçoit, chez elle, pour nous faire partager le **métier-passion** qu'elle exerce à Oberhausbergen depuis 2013. Elle est **assistante maternelle**.

écoles Sarah Banzet et Josué HOFFET. Classement, borne de prêt, couverture des nouvelles acquisitions, lectures aux enfants... Viviane apprécie toutes les facettes de cette activité qu'elle exerce les mardis et les jeudis après-midi.

Aujourd'hui, Viviane est assistante maternelle à plein temps. Nounou, tata, tati... Elle, son petit nom c'est « Mamie ».

À l'époque, je gardais mes petits-enfants qui m'appelaient Mamie. Par mimétisme, les autres enfants à la maison m'appelaient aussi « mamie » et ce surnom est resté alors que Lola et Estéban ont bien grandi !

« carte blanche » pour les activités et les menus.

La séparation est parfois difficile, mais cette « mamie de cœur » entretient des liens avec bon nombre des enfants qu'elle a gardés... la plus âgée a aujourd'hui 30 ans !

Active à Ober

Le week-end, Viviane aime participer à la vie sociale de la commune : O'Bar éphémère, marché aux puces, chasse aux œufs. Esprit de famille, sa petite-fille fut longtemps inscrite à l'école municipale de musique et de danse Boléro. Elle a d'ailleurs eu la chance de faire partie de la grande aventure « Boléro Zénith », en 2018.

La retraite, Vivi (comme on l'appelle à Ober), elle n'y pense pas. Après avoir surmonté, avec beaucoup de courage, quelques mauvaises surprises de la vie, elle souhaite exercer sa profession avec passion et engagement tant que la santé le lui permettra.

Avec sa pêche, son grand sourire, cette « Super Mamie » va encore faire de nombreux enfants heureux et épanouis à Oberhausbergen.

Créative et impliquée

Viviane est une grande créative, débordante d'ingéniosité et adore réaliser des activités manuelles avec les enfants. Leur dernière conception ? Un calendrier de l'Avent avec des rouleaux de carton, des pompons, de la peinture et des friandises.

Sa profession elle l'exerce avec beaucoup de bienveillance et de sérieux. Quotidiennement, elle veille au bien-être et au développement des six enfants dont elle a la garde. Les parents lui font confiance, c'est





Le caractère fondamental de la culture

Le spectacle vivant, c'est la vie !

Au fil des longs mois de fermeture, les artistes ont continué de créer et le PréO Scène à se projeter et à imaginer des jours meilleurs. La saison a démarré avec des abonnés fidèles et un public toujours au rendez-vous. La saison 2021-2022 s'est construite en alternant les reprogrammations et les nouvelles propositions. Certains spectacles ont été annulés 2 fois, la 3^e tentative aura été la bonne pour *Le Potentiel Erotique de ma Femme* et Tim Dup faisant salle comble ! L'énergie des artistes, des bénévoles et de l'équipe est nourrie par l'effervescence d'un public retrouvé. Merci à vous !

JEUDI 24 FÉV. - 20H

Projection documentaire – Rencontre

« **D'abord Ne Pas Nuire** », d'Éric Lemasson.
En partenariat avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Entrée libre sur inscription au 03 88 56 90 39.



Infos et réservations

03 88 56 90 39
infos@le-preo.fr
www.le-preo.fr

Programmation

Musique

Battle 2 x 4 | Un battle entre altistes et bassonistes, lequel vous séduira ?

Dim 6 mars - 11h

Yves Jamait | De la chaleur, de la générosité et de la musette !

Jeu 17 mars - 20h

Les Violons Barbares | À retrouver autour des Créatures et Monstres Fantastiques.

Ven 22 avril - 20h

Pour les femmes, et les hommes aussi

Fearless | Marine Baousson, décomplexé avec humour et dérision ses angoisses.

Sam 5 février - 20h

Je Hurle | Crie avec poésie le combat des femmes Afghanes.

Jeu 7 avril - 20h

Noémie De Lattre | La plus féminine des Féministe(s) pour Homme.

Sam 7 mai - 20h

Se surpasser, se dépasser, voir autrement

Extrémities | 3 équilibristes dans un numéro bancal et déjanté.

Ven 4 mars - 20h

Jean-Pierre, Lui, Moi | L'histoire d'un frère extraordinaire, sensible et farfelu.

Jeu 24 et Ven 25 mars - 20h



De gauche à droite : Violons Barbares ©Christophe Urbain / BoOm ©Eric Chevalier / Jean-Pierre, lui, moi ©Hélène Dodet / Extrémities ©Bernadette Fink.

Enfant et famille

P'tit bonhomme et maman-coquelicot quittent leur maison pour | **Un Nôtre Pays**

Sam 22 janvier - 18h

KarL | est carré, un peu trop... Et veut se faire la belle pour arrondir ses angles.

Dim 13 mars - 11h et 16h

Rien à dire | Le clown Léandre offre un moment d'éternité.

Sam 2 avril - 20h

Panique dans la Forêt | Une promenade musicale et contée des Weepers Circus.

Dim 15 mai - 16h

BoOm | Chuter, se redresser puis vouloir s'envoler... de l'équilibre pour les tout petits.

Dim 22 mai - 11h et 16h

Temps forts

Le Festival des Giboulées (en partenariat avec le TJP-CDN) | Dénivelé.

Mer 9 et jeu 10 avril - 20h

Le Curieux Festival | C'est pas moi c'est mon cerveau (disponible).

Mar 19 avril - 20h

Tout le monde Descend !

Mer 20 avril - 20h

Que du Bonheur (avec vos Capteurs)

Jeu 28 avril - 20h

Pratique artistique

Stage théâtre jeunes (10 à 15 ans)

Du 7 au 11 février

Inscriptions :

06 80 75 03 54

mauriel.durand@oberhausbergen.com

BIENVENUE À OBER !

La population d'Oberhausbergen **a grandi et grandit encore...** Dans les quatre années à venir la commune comptera **plus de 7 000 habitants.**

La compagnie Atelier Mobile a pour mission d'installer un temps d'ouverture, de réflexion et de rencontres, dont les habitants sont partie prenante. Le cœur de leur travail : l'échange et les relations des uns envers les autres.

Le projet **Bienvenue** a démarré cet été avec des **propositions ouvertes à tous les habitants de la commune** :

- Un premier prétexte à la rencontre déployé dans la cour du PréO CentrArtistique avec la mise en beauté d'un manège : le circuit de Nicolette.
- Un atelier de moulage plâtre et argile pour petits et plus grands à Prévert.
- Une initiation à la soudure avec un atelier signalétique pour dessiner un nouveau visage urbain à la commune.



À venir...

- **13 février**, une curieuse promenade à Prévert : observer, s'étonner et se rencontrer au détour de créations incongrues : sculptures originales, piano en plein air, jeunes en scène.
- **De janvier à juin**, à l'école élémentaire Josué Hoffet : ateliers d'écriture et collecte sonore par tous les élèves en vue d'un curieux concert.
- **À partir du mois de mars**, portait de famille : Bérengère Goossens, photographe professionnelle, viendra à la rencontre des associations du territoire.



Déchets

Semaine européenne de réduction des déchets

Du 20 au 28 novembre 2021 la réduction des déchets a été mise à l'honneur.

Chaque année, fin novembre, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un temps fort pour montrer à chacun **comment agir au quotidien pour réduire ses déchets.**

Oberhausbergen était de la partie. L'objectif était de mener des actions de sensibilisation, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, pour :

- **Mieux consommer**
- **Mieux produire**
- **Jeter moins**

Les temps forts passés

- **Mardi 23 novembre**, une animation au marché hebdomadaire sur le **gaspillage alimentaire**, à travers différents jeux.
- **Samedi 27 novembre**, au PréO CentrArtistique, une **sensibilisation sur les déchets alimentaires** avec en particulier la découverte du compostage.
- Au périscolaire Les Explorateurs, des jeux sur le **recyclage des déchets et une exposition sur le gaspillage alimentaire** et les produits ménagers faits soi-même.
- À l'Espace Jeunes, différents jeux de société sur le **thème des déchets.**

Cette sensibilisation se poursuivra en 2022 avec la **reprise des Ateliers Zéro Déchet**, des prochaines actions vous seront proposées. Soyez vigilants !



Cérémonie

Un Maire à l'honneur

En **1989**, Jean-Richard Diebolt devient maire d'**Oberhausbergen**, un peu « par hasard » pour reprendre ses termes.

Soutenu par son épouse, il mena une campagne rythmée par de nombreux rendez-vous autour de deux grands axes :

l'enfance et la vie sociale & associative d'Oberhausbergen.

Chirurgien anesthésiste au service réanimation de l'hôpital d'Haute-pierre, alors âgé de 42 ans, Jean-Richard est un hyperactif. Cet acharné de travail aime **apprendre, partager, découvrir...** C'est ainsi que durant 25 ans, de 1989 à 2014, il fut maire de la commune, porté par l'idée **du bien-être de la population, dans un souci d'équité et de justice.**

Les préoccupations et les grands projets de ses mandats ? **L'enfance et la jeunesse, la vie sociale, associative, sportive et culturelle d'Oberhausbergen,**

avec notamment la modernisation de la cour de l'école élémentaire Josué Hoffet, l'agrandissement de l'école maternelle Sarah Banzet et la construction du PréO CentrArtistique.

Le 13 décembre 2021, Cécile Delattre, maire d'Oberhausbergen, les adjoints et les conseillers municipaux, lui ont remis le titre de « Maire Honoraire », en reconnaissance de son action au profit de la commune et au service des citoyens.

Lors de cette même soirée, **Roger Herrmann, Jean-Marie Ottmann** et **Jean Keller** ont été honorés pour leur engagement en tant qu'adjoints honoraires, au côté de Jean-Richard Diebolt.

Écologie

ZONES DE NON-TRAITEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les agriculteurs doivent respecter des **Zones de non-traitement (ZNT)**, à proximité des habitations ou des écoles, lors de la pulvérisation de pesticides sur leurs cultures.

Cette mesure vise à protéger la santé des riverains concernés. Le décret et l'arrêté du 29 décembre 2019 fixent les distances minimales à respecter en fonction de la culture et du produit utilisé. Elles sont de 5 mètres pour les cultures pratiquées à Ober.

À Oberhausbergen, nous allons plus loin !

Avec chacun des agriculteurs concernés, Messieurs **André Roth** et **Daniel Bentz**, la commune a signé une convention pour que ces ZNT soient entretenues en jachères fleuries, afin de favoriser la biodiversité sur notre territoire.

Les distances légales sont également doublées, afin que les habitations se trouvent à plus de 10 mètres des cultures.

Au total ce sont 925 mètres linéaires autour de notre commune qui marqueront poétiquement la distance avec les cultures traitées. **Oberhausbergen fait partie des trois premières communes de l'Eurométropole à avoir mis en place ce dispositif.**



Ober se ligue contre le cancer

Dans sa **lutte contre le tabagisme**, première cause de mortalité évitable en France, **La Ligue contre le Cancer accompagne les collectivités** qui s'engagent dans la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac.

L'association fait le constat que plus un produit disparaît de notre environnement, moins il est consommé. Son objectif est de « dénormaliser » le tabagisme pour **changer les comportements**.

Espace sans tabac : acte 2.



Partenaire de La Ligue depuis 2016, notre commune a obtenu le label « Espace sans tabac » pour deux de ses parcs : l'aire de jeux située derrière la mairie et la zone de loisirs, entre la rue du Moulin et la rue de la Paix.

Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin qu'une simple interdiction de fumer dans les parcs et **d'engager une véritable dynamique**. Les deux partenaires ont ainsi décidé de donner un nouveau souffle à la convention qui les lie.

Dès 2022 et pendant 2 ans, **des actions concrètes seront menées à Oberhausbergen pour intensifier la dénormalisation**.

Un groupe de travail réunissant les forces vives volontaires de la commune sera constitué en ce début d'année pour définir un plan d'action efficace, en lien avec la Ligue contre le Cancer. Des événements, conférences, animations, etc. pourraient être programmés rapidement.

Affaire à suivre...



À L'AFFICHE
AU PRÉO SCÈNE

JEAN-PIERRE, LUI, MOI THÉÂTRE

Pocket Théâtre

JEU 24 MARS 2022 — 20H
VEN 25 MARS 2022 — 20H

« Les émotions se succèdent face à ce seul en scène interprété par Thierry Combe. On ne sait plus s'il faut rire ou pleurer. » *France Bleu*

Infos et réservation : www.le-preo.fr / 03 88 56 90 39

Floricism

03 887 887 03

www.floricim.com

FLEURISSEMENT & ENTRETIEN DE TOMBES



Faites appel à nos services afin d'honorer la mémoire de vos proches disparus et vous consacrer en toute tranquillité au recueillement.



NETTOYAGE COMPLET

+



FLEURISSEMENT

+



BILAN PHOTOS

Intervention sur toute l'Eurométropole et alentours

Consultation autour des modifications du PLUi

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** de l'Eurométropole de Strasbourg est le **document d'urbanisme de référence**, commun aux 33 communes de l'intercommunalité.

Ll définit la vocation et l'usage de l'ensemble du territoire (espaces urbains, secteurs naturels ou agricoles) et peut préciser des orientations d'aménagements spécifiques sur certains secteurs.

Cadre de l'instruction des permis de construire, le PLUi concerne tous les propriétaires fonciers, car il détermine quels terrains sont constructibles ou non, et sous quelles conditions. Le PLUi intéresse également tous les citoyens, car il fixe les grandes orientations qui dessineront la ville de demain ; futurs quartiers, nouveaux équipements publics, infrastructures de transports à venir, secteurs agricoles à préserver.

En outre, le PLUi fixe pour chaque commune les objectifs de logements à atteindre. Ainsi à Oberhausbergen, ce sont au total 1300 logements qu'il est nécessaire de construire à l'horizon 2030. À ce jour, 823 logements ont déjà été programmés ou livrés depuis l'entrée en vigueur du PLUi en 2016.

Un PLUi qui évolue et qui vous concerne

Depuis son approbation, le 16 décembre 2016, le PLUi de l'Eurométropole a été modifié à plusieurs reprises et le sera à nouveau en 2023, à l'occasion de la modification n°4. Notre commune est invitée à formuler dès le premier semestre 2022, ses souhaits d'évolution du document intercommunal, qui sera ensuite débattu avec l'ensemble des conseillers communautaires.

C'est dans ce cadre que la mairie d'Oberhausbergen organise une consultation des habitants, afin de définir collectivement les grandes orientations qui dessineront



notre commune. Six ateliers thématiques sont programmés jusqu'au mois de mars pour recueillir les avis, idées et remarques de chacun.

La réunion de lancement et les deux premiers ateliers ont déjà rassemblé de nombreux habitants concernés par l'aménagement de notre commune. Vous pouvez retrouver le compte-rendu des échanges sur le site internet de la mairie à l'adresse www.oberhausbergen.com.



Inscription aux ateliers thématiques

oberinfo@oberhausbergen.com

ATELIERS



Deux ateliers ont déjà eu lieu :

- **Emplacements réservés et mobilité**
16 décembre 2021
- **Densification du tissu urbain et préservation des espaces naturels et agricoles**
11 janvier 2022



Jeu 03 fév. 2022

EPCC* et trame verte

19h | au PréO, salle Agora

- Comprendre les enjeux de continuité écologique de la trame verte dans la ville.
- Identifier les espaces porteurs, susceptible de participer au maintien de la biodiversité sur le territoire.
- Définir ensemble les espaces publics et privés, qui seront préservés demain...

VISITES & RESTITUTION



Sam 26 fév. 2022

Visite du site Caddie

9h30-12h | sur site

- Présentation du site et des enjeux pour la ville.
- (Re)questionnement sur le périmètre actuel du site.



Sam 12 mars 2022

Visite du quartier Pasteur et des Maisons en bois à Prévert

9h30-12h | sur site

- Identification des secteurs aux caractéristiques architecturales et urbaines identifiables.
- Quel avenir pour ces secteurs : préservation ou évolution ?



Jeu 24 fév. 2022

Restitution aux habitants

19h | au PréO, salle Agora

- Présentation et débats sur les éléments retenus, dans le cadre des ateliers participatifs, pour être soumis à l'EMS pour modification du PLUi.

* Espace Paysager à Conserver ou à Créer

Les nouvelles actions

Logement social

Le développement de l'urbanisation à Oberhausbergen s'inscrit dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLUi) de l'Eurométropole et tient compte des contraintes de la loi relative à la Solidarité et du Renouvellement Urbain (SRU).

Ainsi **notre commune de plus de 3500 habitants doit disposer d'au moins 25% de logements sociaux** dans le total des résidences principales pour respecter la loi et son contrat de mixité sociale. En 2020 le taux de logement locatifs sociaux était de 20.00 %.

À ce jour sur la commune 410 logements à loyer modéré sont gérés par différents bailleurs : Habitation Moderne, Ophéa, Néolia, CDC Habitat, Batigère, Immobilière 3F et Habitat de l'III.

Les 57 derniers logements livrés (Ophéa – programme OSMOSE) ont été attribués en octobre 2021. Les nouveaux habitants ont pu emménager avant Noël.

Le parc du logement social devrait s'élever à 575 logements à l'horizon 2025 dont 8% destinés à nos séniors. L'attribution des logements sociaux

est encadrée par des règles très strictes. Les familles intéressées doivent déposer leur dossier de demande de logement (demandedelogement-alsace.fr).

Une fois complet ce dernier pourra être étudié par les bailleurs en prévision d'un passage en Commission d'Attribution de Logement. Soucieux d'aider nos habitants qui recherchent un logement à loyer modéré sur la commune, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) peut les accompagner dans leur démarche (toujours dans le cadre des règles applicables).

Navette sénior

La navette mensuelle à destination de nos séniors reprend du service !

Cette dernière a pour objectif de permettre à des personnes de plus de 70 ans rencontrant des difficultés à se déplacer, de pouvoir faire leurs courses.



En savoir plus

Pour plus d'information sur le calendrier et les modalités d'inscription, contacter le CCAS

03 88 56 15 41

thomas.juillet@oberhausbergen.com

Pass numériques

Plus d'1/3 des personnes rencontrent des difficultés avec le numérique en France et déclarent ne pas être en capacité de réaliser seules démarches administratives en ligne.

Face au défi de l'inclusion numérique, les acteurs locaux ont décidé de mettre en œuvre une **démarche collective et de constituer un réseau de l'inclusion numérique** à l'échelle de l'Eurométropole.

C'est pourquoi le CCAS d'Oberhausbergen a signé récemment une **convention de partenariat** pour accompagner les personnes en situation de fracture numérique.

Le Pass numérique est un outil dans

l'accompagnement social des personnes non autonomes dans leurs démarches numériques.

Ce dispositif donne la possibilité aux intervenants sociaux des structures identifiées, dont le CCAS, d'orienter les publics vers des opérateurs de services de médiation numériques gratuits, en leur remettant un chéquier Pass numérique.

Ces Pass numériques ont pour vocation de permettre aux personnes en situation de **précarité numérique** de se former ou de **bénéficier d'un accompagnement** réalisé par des structures labélisées.



Aménagement

UN CŒUR DE VILLE PRÉSERVÉ

Situés au cœur d'Oberhausbergen, les espaces non bâtis du secteur stade **sont très convoités par les promoteurs immobiliers.**

Le Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole précise pourtant que les enjeux caractérisant le secteur ouest de l'intercommunalité sont « la préservation de l'identité villageoise » et « l'articulation ville/nature/agriculture ».

Fidèle à son engagement de conserver un cœur de ville et de maîtriser l'urbanisation, la municipalité s'est saisie des projets de construction. Elle a ainsi amendé le permis de construire de la société Kaufman&Broad limitant à 125 le nombre de logements contre 152 initialement prévus à la construction.

Dans la même logique, le Conseil Municipal a décidé d'acheter les deux terrains attenants à ce projet, afin de sanctuariser la zone de loisirs, le stade synthétique et de créer un futur parc communal. L'opération financière, d'un montant de 1 016 200 euros, s'échelonnait jusqu'en 2024. Elle met fin à l'imbroglio autour d'un de ces terrains recevant le stade et dont le bail avait été résilié en 2019.





Ober tout en images

RETOUR SUR...

Revivez, en images, les **moments forts** qui ont marqué les mois de septembre à décembre.

PAGES — 24 / 25





4



5



6

- 1 Saint Nicolas à l'école maternelle Sarah Banzet, décembre 2021.
- 2 O'Bar éphémère, septembre 2021.
- 3 Journées Européennes du Patrimoine.
- 4 Installation des décorations de Noël par nos agents du Service Technique, décembre 2021.
- 5 Cérémonie du 11 novembre.
- 6 Départ de Michel Doerr, après une carrière de 40 ans au service de la commune d'Ober. Un grand merci à lui pour toutes ces années mises à contribution pour l'embellissement de notre commune.



Conseil municipal

Le Conseil Municipal d'Oberhausbergen réuni en septembre 2021 sur le parvis de la mairie.

Société

Recensement de la population 2022

Les opérations de recensement, originellement prévues en 2021, seront effectuées par 12 agents recenseurs **du 20 janvier au 19 février 2022**.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces résultats sont utilisés pour le calcul des dotations de l'État.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de la commune et permettent d'ajuster les services publics aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, de découpage électoral, de voirie, etc.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, nous vous remercions d'avance de lui accorder le meilleur accueil possible.



En savoir plus

www.le-recensement-et-moi.fr

L'article L 2121-27-1 du code des collectivités territoriales dispose que : "Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur dudit conseil." Le maire, en tant que directeur de la publication, n'est pas responsable du contenu de la tribune de l'opposition. Ses responsabilités ne sont donc pas engagées lors de ces tribunes.»

LE CAP EST FIXÉ : ALLONS-Y !

Le cap est fixé : ce sont nos électrices et électeurs qui ont validé le cap que notre équipe a proposé en nous élisant : soutenir le dynamisme de notre commune, tout en préservant le vivre-ensemble citoyen et la protection de l'environnement ou encore lutter contre le dérèglement climatique. C'est ce projet qu'il s'agit de mettre en œuvre, jour après jour, mais dans la durée.

Ainsi, après plusieurs réunions de concertation avec les habitants de Prévert, le concours est lancé pour la construction, dans ce quartier, d'un groupe scolaire et d'une salle multi-activités dans un cadre paysager. De nombreux architectes répondent déjà à l'appel.

Par ailleurs, les projets de construction de nombreux logements et les nouveaux ensembles urbains sur la commune rendent nécessaires une modification du PLUi. Cela se fera en concertation avec la population, permettra une réflexion sur la densification de la ville en préservant le cadre de vie, tout en définissant les espaces publics et privés à préserver. Six ateliers sont initiés jusqu'au printemps 2022.

Il en sera de même pour l'aménagement du futur parc du secteur stade en concertation avec les riverains et le CME (Conseil Municipal des Enfants).

Le verdissement de la cour de l'école Josué Hoffet apportera aussi sa bulle d'oxygène.

Le cap est fixé : allons-y ! De nombreux autres projets verront le jour durant cette année, sans oublier l'accueil des nouveaux habitants, ou encore le soutien aux familles en situation socialement difficile par l'action du CCAS.

Nous vous souhaitons, à vous toutes et tous, une année 2022 sereine, mais engagée au profit du mieux vivre ensemble à Oberhausbergen.

TOUS UNIS POUR OBER

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte réussite, moments de plaisir et de joie.

Parmi les projets structurants portés par l'EMS, il y en a un qui devrait préoccuper particulièrement les habitants d'Oberhausbergen : la Zone à Faible Émission (ZFE) et ses modalités d'application. La situation d'Ober est particulière, se trouvant dans la zone de l'EMS et en sa périphérie : elle est donc fortement impactée.

L'EMS semble vouloir s'orienter vers un bannissement des véhicules dans l'Eurométropole, en interdisant d'abord les véhicules Crit'air 3 et plus (application de la loi). Quatre communes de l'EMS veulent aller plus loin en incluant aussi les véhicules Crit'air 2 à terme en 2028 (la plupart des Diesel). Quel choix pour notre commune ?

Que va-t-il se passer pour tous les véhicules venant du Kochersberg, zone non soumise à la restriction, qui voudront entrer dans l'EMS en passant par Oberhausbergen ? Faudra-t-il créer de grands parkings dans notre commune pour laisser les véhicules non autorisés et ensuite prendre d'hypothétiques transports en communs, la première station tram est à plus de 2 km !

Ces points, et bien d'autres intéressent vivement nos habitants, qui veulent donner leur avis sur la question. Pourquoi ne pas organiser des réunions d'information et une concertation sur ce sujet à Ober ? Dans le cadre de la démocratie citoyenne, comme ce qui s'est fait ailleurs.

Même si une concertation a eu lieu au niveau de l'Eurométropole, qui n'a d'ailleurs pas réuni un nombre conséquent de citoyens, il n'est pas trop tard pour demander l'avis de nos concitoyens.

Thierry Mosser pour le groupe bien vivre ensemble.

Bonne année 2022 !

Commençons par vous souhaiter une belle santé, tant physique que morale pour vous et vos proches.

Du côté des élus, l'année débute par une recherche désespérée d'argent frais. Cela conduit madame le maire à vouloir vendre, en urgence, un bâtiment situé rue des Vignes. Celui-ci accueille une halte-garderie d'une vingtaine d'enfants. La suppression de ce service déséquilibre notre offre de garde qui se concentre sur le quartier Prévert.

Nous déplorons une décision prise de manière autocratique, sans souci des conséquences pratiques pour les parents concernés.

Mais au-delà de cette vente, c'est le manque de vision d'ensemble qui inter-pelle.

À ce titre, l'extension de la piste cyclable route de Saverne, pour un million d'euros, ne nous paraît ni urgente, ni pertinente. Il s'agit d'un coût démesuré au regard du bénéfice attendu. À l'inverse, le réaménagement du secteur de la mairie jusqu'à l'école Josué Hoffet aurait pu être priorisé.

Nous continuons de penser qu'un centre village attractif et apaisé doit être au cœur de nos préoccupations.

Les réunions publiques s'enchaînent, mais écoute-t-on vraiment ? La concertation autour de la circulation rue Voltaire nous donne une première réponse : pourquoi ne pas expérimenter le sens unique sur quelques mois comme le demande les riverains ?

Enfin, nous nous interrogeons sur le climat social qui règne du côté des agents communaux. Les démissions successives, y compris pour des postes clés, rendent compliqué l'organisation de la charge de travail et le suivi des dossiers.

À un moment crucial de la vie de notre commune, nous ne pouvons-nous permettre de telles désorganisations dans les équipes.

Ober Ecologique et citoyenne

Déjà 10 ans !

**Mars
2012**

Après 7 années de réflexion et de travail acharné, 14 irréductibles agriculteurs alsaciens créent ensemble un magasin fermier de vente directe à Oberhausbergen. La coopérative Hop'la ouvre ses portes sur les hauteurs de la commune, accolée à la ferme Ernwein.

**Notre
mission**

Développer un nouveau mode de consommation vertueux pour tous en proposant des produits locaux et fermiers de qualité, un service et des conseils personnalisés, au prix juste, sans achat revente, afin de permettre aux producteurs locaux de vivre décemment de leur activité.

**Un pari fou, novateur, inédit en France de part son concept et son organisation.
Un pari qui remporte rapidement l'adhésion des habitants de la commune
et qui attire également bon nombre de résidents de la périphérie strasbourgeoise.**

(Presque)

10 ans plus tard...

Vos retours d'expérience nous ont permis, au fil des années, d'évoluer et de progresser. Votre coopérative Hop'la regroupe aujourd'hui près de 70 producteurs et des centaines de nouveaux produits se sont ajoutés petit à petit. Votre confiance nous a permis de créer plus de 50 emplois en magasin ou sur les exploitations de nos producteurs.

Nous avons discuté, dégusté et sympathisé ensemble en magasin.
Nous avons échangé, mangé et même dansé ensemble lors de nos soirées.
Nous avons grandi à vos côtés et, à l'aube de nos 10 années d'existence, nous sommes fiers d'avoir tissé ce lien humain, si fort, qui nous unit.

**Chers habitants d'Oberhausbergen, chers voisins,
pour toutes ces raisons, pour toutes ces années passées à vos côtés,
permettez-nous, simplement, de vous dire **MERCI** et de vous souhaiter
une **BELLE ANNEE 2022****